

Motion de MM. Jean-Marc Froidevaux, Jean-Marie Hainaut, Armand Schweingruber, Jean-Pierre Oberholzer, Georges Queloz, Blaise Hatt-Arnold, Patrice Reynaud, Alexis Barbey, Mmes Nathalie Fontanet, Bérangère Rosset, Marie-Thérèse Bovier et Renate Cornu: «Ces propos injustifiables méritent des excuses (message du maire pour le 1^{er}-Août)».

(refusée par le Conseil municipal lors de la séance du 5 novembre 2003)

PROJET DE MOTION

Pour la fête du 1^{er}-Août, le comité d'organisation publie chaque année le programme de la fête officielle et ouvre sa troisième page au maire de Genève. Ce document gratuit est largement diffusé.

Pour la fête 2003, ce fut l'occasion pour notre maire d'y faire paraître un manifeste indigne même des plus grands pourfendeurs de l'histoire suisse terrés en quelques études d'avocats new-yorkaises dont l'âpreté au gain plus que la recherche de la justice, voire de la vérité, a déjà fait couler beaucoup d'encre des deux côtés de l'Atlantique.

Digne émule de ces vandales, notre maire écrit et signe:

«Pendant des décennies, les petits Suisses et Suissesses ont appris que la neutralité et l'armée avaient permis à notre pays d'échapper aux combats et aux massacres des deux guerres mondiales du XX^e siècle. Ces institutions ont été longtemps ressenties comme le patrimoine commun de la nation.

»Avec l'écroulement des régimes communistes, la fin de la guerre froide et la disparition en Europe des risques de guerre, des mythes ont été démasqués et l'histoire de notre pays a fait l'objet d'un grand débat et d'un réexamen. A cette occasion, il est apparu que la coopération des dirigeants de l'économie et de la finance suisses avec le III^e Reich avait été le facteur essentiel préservant la Suisse d'une invasion allemande pendant la période 1940-1945.

»Et pourtant le sentiment national subsiste encore et on se demande souvent ce qui unifie des régions et des populations si différentes aux plans des langues, des cultures et des idées.

»A mon avis...» (suivent les opinions annoncées comme personnelles par le magistrat).

Le privilège des grands hommes politiques a été de faire l'histoire, c'est l'orgueil des pires que de la réécrire à la faveur des idées qu'ils professent espérant vainement les voir inscrites dans une durée qu'ils s'inventent.

Les propos ici rapportés sont indignes d'un élu qui, plus est, est le maire en exercice de la Ville de Genève. Plus grave, ils sont une insulte à la nation à l'occasion de la fête nationale.

Parce que nos pères nous ont confié un Etat de droit pour lequel, entre autres libertés constitutionnelles, la liberté d'expression n'est pas un vain mot mais est garantie, la plume de chacun est libre. Ce texte est toutefois signé non pas du seul patronyme de son auteur, mais celui-ci s'est paré de son titre de maire de la Ville de Genève engageant par ses propos l'ensemble de la municipalité.

C'est l'honneur de la Suisse d'avoir été la première de toutes les nations à s'interroger sur son passé récent, de confier aux meilleurs d'entre ses historiens la tâche d'examiner sans tabou et sans limite de moyens les relations du pays avec toutes les parties belligérantes. Il en est résulté une immense publication et un très long chapitre conclusif dont rien ne corrobore les propos outranciers du magistrat.

L'honnêteté est une des valeurs dans lesquelles se reconnaît la population suisse. Notre maire est libre de mettre en doute l'honnêteté de certains, fût-ce de manière partisane, mais, pour ce faire, il doit alors faire preuve d'honnêteté intellectuelle. Or résumer en quelques lignes le fruit du travail des historiens, cela dans un document quasi officiel, c'est délibérément ignorer l'importance scientifique du rapport de la Commission d'experts indépendants pour lui substituer, sous le couvert du «grand débat» auquel il se réfère, une opinion personnelle et injustifiable.

Par conséquent,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à publier dans la presse genevoise et dans la *Feuille d'avis officielle*, dans les trente jours et selon le format des avis officiels du Conseil

administratif, des excuses à l'intention de l'ensemble des citoyens qui ont été blessés par le message du maire publié en page 3 du programme de la fête nationale en ville de Genève.